

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2910

présenté par
Mme de Vaucouleurs et Mme Essayan

ARTICLE 5 QUATER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

En cohérence avec la demande de suppression de dispositions législatives nouvelles visant à donner et garantir le droit à une fin de libre et choisie supprimer cet article